



**LES AMIS DU PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES**  
*Association Loi 1901, reconnue d'intérêt général,*  
*Affiliée à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT)*  
*Agréée Jeunesse et sport*

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DES ENCADRANTS**  
**du vendredi 15 mars 2024 salle Hector, Cité des Pyrénées à Pau**

**ORDRE DU JOUR**

- I. Présentation des nouveaux encadrants
- II. Programme n° 247
- III. Nouveaux lieux de rendez-vous à Pau en test
- IV. Pic d'Estrémère - Présence de gypaètes barbus
- V. Nouvelle procédure - Aannulation des sorties
- VI. Sorties du 11 septembre (Ritter)
- VII. Sorties et séjours ajoutés
- VIII. Fiches points noirs
- IX. Séjour des Ariégeois
- X. Thème 2025
- XI. Questions diverses

**I – PRÉSENTATION DES NOUVEAUX ENCADRANTS**

**Chefs de file**

Nadine CLAVIÈRES, Joël HOULIER et Christian LAULHÈRE.

**Serres-file**

Valérie RAVOIRE et Louis LAPLACE.

**II - PROGRAMME N° 247**

Quelques jours sans sortie mais comme nous pouvons ajouter des sorties au fil de l'eau les encadrants combleront ces manques comme ils l'ont fait dans les programmes précédents.

**III – NOUVEAUX LIEUX DE RENDEZ-VOUS À PAU EN TEST SUR LES PROGRAMMES 247 ET 248**

**En plus de la place de Verdun quatre nouveaux lieux de rendez-vous à Pau.**

Si le lieu de rendez-vous est place de Verdun, le chef de file saisit comme actuellement l'heure de départ.  
Par exemple : « Départ Pau : 8 h 00 ».

Si le lieu de rendez-vous est ailleurs, sans passage par la place de Verdun, le chef de file saisit 0 h 00 dans la case départ Pau et dans la case observations il saisit le lieu et l'heure de rendez-vous.  
Par exemple : « Pas de passage à Verdun. Départ à 8 h 00 du parking du Bernet ».

Le chef de file peut saisir une heure de rendez-vous à Verdun et un passage sur l'un des quatre autres points de rendez-vous.

Par exemple : « Départ Pau : 8 h 00 » et dans la case observations : « Départ du parking du Bernet à 8 h 15 ».

**Pour les lieux de rendez-vous hors place de Verdun, les quatre lieux retenus sont aux quatre points cardinaux de la ville à savoir :**

- le parking du Bernet (ou atelier du Neez) à Jurançon (au sud)
- le parking du Zénith (côté boulevard du Cami-Salié) à Pau (au nord)
- le parking de la mairie d'Idron (à l'est)
- le parking de covoiturage (à côté du Jard E.Leclerc) à Lescar (à l'ouest).

#### **IV – PIC D’ESTRÉMÈRE – PRÉSENCE DE GYPAÈTES BARBUS**

Suite à la reproduction du gypaète barbu dans ce secteur il est préférable de ne pas mettre de sorties du 1er décembre au 31 juillet.

#### **V -.NOUVELLE PROCÉDURE DÉCIDIÉE EN CONSEIL D’ADMINISTRATION (CA) - ANNULATION DE SORTIE**

Les chefs de file annulant une sortie, même au dernier moment, doivent en informer Les Amis du Parc national des Pyrénées (APNP) en même temps que les inscrits à la sortie, en envoyant un courriel à [contact@apnp.fr](mailto:contact@apnp.fr) et rédiger un compte rendu (pour [cr.sorties@apnp.fr](mailto:cr.sorties@apnp.fr)) comme lors d’une sortie réalisée.

#### **VI – SORTIES DU 11 SEPTEMBRE (RITTER)**

50<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Raymond RITTER le 11 septembre 2024.

Serge MAS propose de le commémorer par l’organisation de sorties autour de Cauterets ou du château de Morlanne.

#### **VII – SORTIES ET SÉJOURS AJOUTÉS**

La commission Sorties-formation propose d’adapter aux séjours le système de sorties ajoutées.

Les chefs de file peuvent proposer un séjour avec un délai minimum de 15 jours entre la mise en ligne et la date de début de séjour. Les inscriptions au séjour se feront comme pour une sortie.

Il n’y aura pas de tirage au sort.

Le séjour proposé ne devra pas faire concurrence à un séjour déjà programmé.

Le séjour supplémentaire devra être validé par le responsable de la commission Sorties-formation, comme pour les sorties ajoutées.

Les séjours ajoutés sont en expérimentation jusqu’au 30 novembre 2024.

#### **VIII – FICHES POINTS NOIRS**

Les fiches points noirs ont été distribuées lors de la réunion et les encadrants peuvent se la procurer sur le site.

#### **IX – SÉJOUR DES ARIÉGEOIS**

Comme tous les ans un séjour avec le Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises est prévu.

Cette année, les APNP organisent ce séjour qui se déroulera du mercredi 2 au vendredi 4 octobre en vallée d’Aspe. Serge MAS coordonne l’organisation.

Le Parc national des Pyrénées assurera une sortie avec un garde moniteur.

#### **X – THÈME 2025**

Le thème retenu pour les programmes n° 248 et 249 est « Les refuges ».

#### **XI - QUESTIONS DIVERSES**

##### **Réflexion sur la mise à jour des statuts et du règlement intérieur**

Comme convenu lors du dernier CA une réflexion sur la mise à jour des statuts et règlement Intérieur est proposée aux encadrants qui doivent faire remonter leurs réflexions auprès de la commission appropriée.

##### **Sorties "En forme à Pau"**

Une demande aux encadrants est faite pour proposer des sorties lors de cette manifestation.

Thierry COURCEL